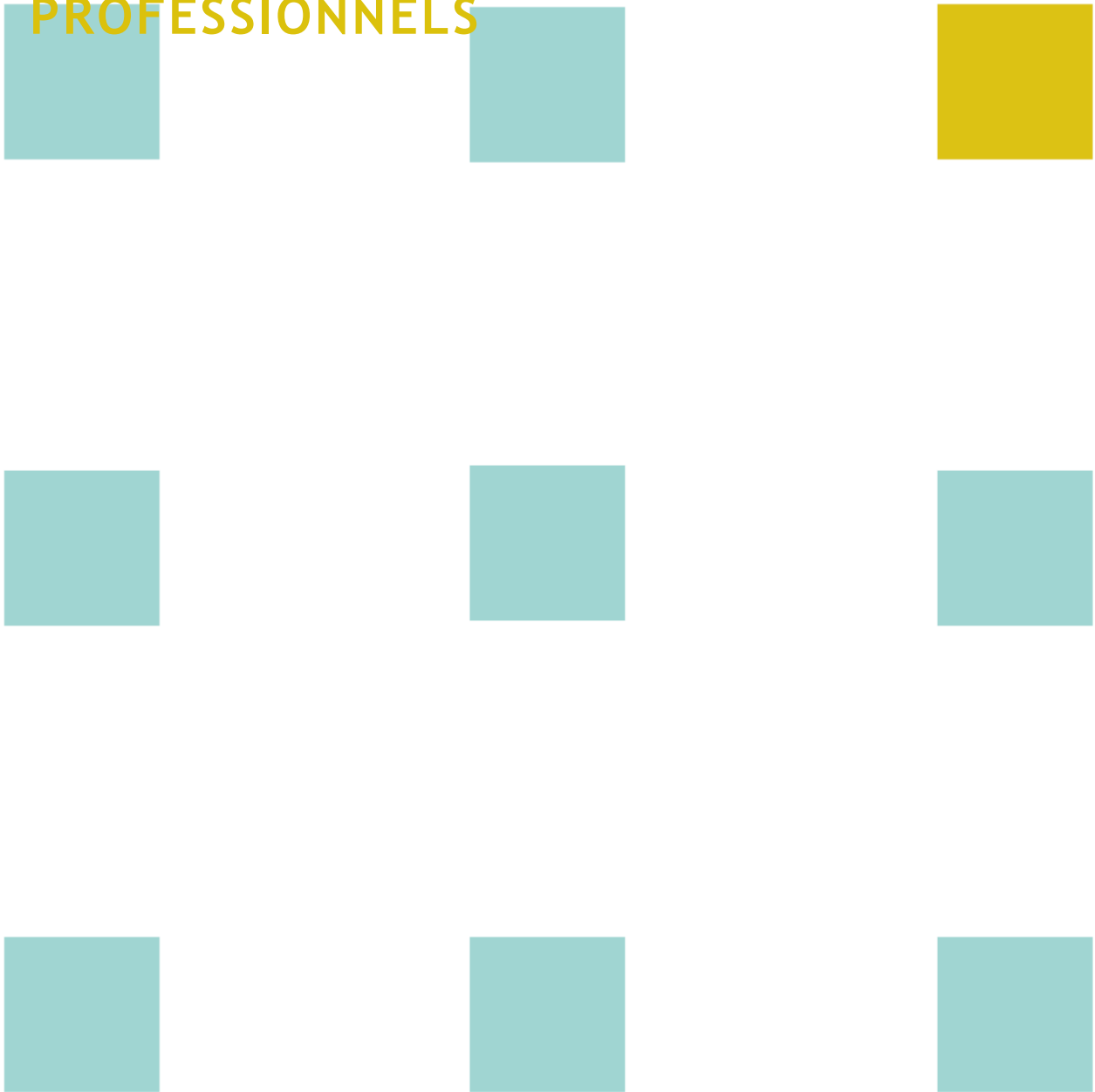


PROGRAMME DE FORMATION

ÉVALUER ET INTERVENIR EN PROTECTION DE L'ENFANT MOD APPLICATION AUX ECRITS PROFESSIONNELS



Institut d'anthropologie clinique

ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644



Public : Groupe pluridisciplinaire (12 participant·e·s max.) tout.e professionnel.le exerçant dans le champ de la protection de l'enfant

Prérequis : Avoir bénéficié du MOD1 Pourvoir aux besoins de l'enfant : méthode d'intervention

Durée : 3 jours (21 heures)

CONTENU

Objectifs

- S'approprier les techniques rédactionnelles et les postures professionnelles en accord avec l'évolution du cadre légal de la protection de l'enfant.
- Acquérir les outils rédactionnels d'aide à la décision.
- Favoriser au travers des écrits professionnels une dynamique éthique dans l'accompagnement.

Compétences

- Être en capacité de se repérer dans les différents écrits de la protection de l'enfant, identifier leurs attendus et soutenir une posture professionnelle dans leurs rédactions en appliquant les règles de confidentialité et de secret professionnel.
- Être en capacité de rendre compte de l'évolution d'une mesure de protection de l'enfant et transmettre les éléments d'aide à la décision.

Description

Les écrits professionnels sont la clé de voute du dispositif de protection de l'enfant, tel que réaffirmé par la loi du 14 mars 2016, dans ses aspects organisationnels, mais surtout cliniques. Ils sont multiples, jalonnent toutes les étapes de la prise en charge et s'inscrivent dans la pratique quotidienne des professionnel·le·s : de la simple prise de notre d'entretien au rapport d'aide à la décision administrative ou juridique, de l'évaluation initiale à la mise en place et l'actualisation d'un Projet Pour l'Enfant.

Cette formation vise à donner des repères techniques à la rédaction de ces écrits sensibles, en cohérence avec le cadre légal de la protection de l'enfant, dans une dynamique éthique de l'accompagnement.

Thématiques

- Rendre compte de l'évaluation continue des besoins de l'enfant.
- Co-construire un plan d'accompagnement pour l'enfant, avec l'enfant et sa famille, par une identification partagée des ressources et empêchements à pourvoir à ses besoins.
- Permettre aux professionnels de penser, structurer et organiser leur action, à tous les niveaux du dispositif de protection.
- Transmettre les informations utiles et nécessaires à la prise en charge aux acteurs concernés pour assurer la cohérence des actions.
- Permettre à l'enfant et sa famille de mettre en sens les décisions prises, de se saisir de l'instance d'accompagnement par une plus grande clarification et une meilleure compréhension de l'organisation de la prise en charge ; leur garantir le droit d'accès aux éléments les concernant.

MOYENS HUMAINS

Laurent Puech est assistant de service social, formateur, et exerce dans une fonction d'appui à des professionnels du secteur social. Il a exercé sur des missions prévention/protection de l'enfance sur différents terrains notamment en situation de violence. Il est le fondateur et animateur des sites secretpro.fr et protections-critiques.org

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques

Formation présentielle proposée en INTER et en INTRA établissement.

Moyens et supports pédagogiques

- Outil support : kit d'intervention.
- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.
- Documentation.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Recueil personnalisé des difficultés initiales.
- Synthèses intermédiaires.
- Evaluation individuelle.
- Bilan collectif oral de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

Dernière mise à jour : 13/09/2021